

Jean-Michel ROBERT
Université d'Amiens,
LESCLaP (Laboratoire d'Études Sociolinguistiques
sur les Contacts de Langues et la Politique linguistique)
(France)

Enseignement / apprentissage du français langue étrangère et des langues romanes en (inter) compréhension à un public anglophone

Abstract

The acquisition of comprehension competence in intercomprehension should only be possible between related languages. Concerning the French language, this kind of acquisition should concern only speakers of romance languages. However it is possible to propose it to English speaking public. Although English is classified as a Germanic language, it offers astonishing similarities with French and can thus be used as a transfer language, as a link for the comprehension of French and romance languages.

Key-words: English as a link language, romance languages, transparency

Resumo

A aquisição da competência de compreensão em intercompreensão só seria possível, em princípio, entre línguas próximas. Assim, em francês, este tipo de aquisição só seria possível para os falantes de uma língua românica. É, no entanto, possível propô-la também a um público anglófono. Com efeito, embora classificado entre as línguas germânicas, o inglês oferece surpreendentes semelhanças com o francês e pode servir de base de transferência, de língua-passarela, para a compreensão do francês e das demais línguas românicas.

Palavras-chave: inglês como língua-passarela, línguas românicas, transparência

Introduction

Les nouvelles tendances en didactique des langues étrangères ou secondes privilégient de plus en plus l'intercompréhension même s'il s'agit plus de « plurilinguisme » ou « multilinguisme » (apprentissage de la compréhension écrite, puis orale de plusieurs langues étrangères proches) que de (futur) bilinguisme. L'acquisition d'une compétence de compréhension en intercompréhension ne serait possible qu'entre langues proches. En ce qui concerne le français, ce type d'acquisition ne serait accessible qu'aux locuteurs d'une langue romane. Il est pourtant possible de le proposer à un public anglophone. En effet, tout en étant classé parmi les langues germaniques, l'anglais offre de surprenantes similitudes avec le français (proximité lexicale mais aussi proximité morphosyntaxique) et peut servir de base de transfert, de langue passerelle pour la compréhension d'une langue romane. Il est raisonnable de penser que l'anglais peut servir de base à l'acquisition du français langue étrangère ou seconde et que les stratégies mises en œuvre dans les programmes d'apprentissage des langues proches peuvent fonctionner avec l'anglais comme langue de départ pour l'enseignement / apprentissage du français et des langues romanes, particulièrement en ce qui concerne la compréhension écrite. Mais cette démarche ne s'adresse qu'à un certain public.

1. Enseignement en (inter) compréhension

1.1. Compréhension et intercompréhension

L'idée de mettre en valeur l'intercompréhension dans les programmes d'enseignement / apprentissage des langues proches gagne de plus en plus de terrain depuis presque une trentaine d'années. D'abord, au début des années 90, la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) s'intéresse au concept nouveau d'intercompréhension des langues romanes dans le cadre de l'Amérique du Sud. Des enseignants de français langue étrangère suivent une formation linguistique et pédagogique leur permettant d'aborder avec leurs élèves un enseignement simultané du portugais ou de l'espagnol et du français au niveau de la compréhension. À la même époque, plusieurs programmes fondés sur l'intercompréhension voient le jour en Europe. L'Union latine envisage la création dans les pays européens de langues latines d'équipes d'enseignement multilingues capables d'assurer des enseignements à plusieurs niveaux

d'intervention et des formations linguistiques adaptées aux différents besoins culturels ou professionnels. L'enseignement en intercompréhension s'appuie sur des programmes de recherches qui naissent alors en Europe (EuRom4 puis Eurom5, Galatea et Galanet, EuroComRom pour les langues latines). Depuis une dizaine d'années, le Conseil de l'Europe soutient de nombreux programmes basés sur l'intercompréhension et préconise le plurilinguisme (à l'intérieur d'une aire linguistique, parler sa propre langue et être compris par les autres). Dans beaucoup de cas, il s'agit principalement d'une entrée dans une langue a priori inconnue et du développement d'une compétence de compréhension (d'abord écrite puis orale). L'aspect communicatif (chacun parle sa langue en communiquant avec les autres) n'était pas alors à cette époque considéré comme prioritaire.

1.2. Les langues de transfert

Le programme EuroCom, créé en Allemagne dans les années 90 privilégie à ses débuts l'intercompréhension entre les langues romanes (EuroComRom) à partir des connaissances en français d'un public universitaire allemand. Il vise à développer une compétence de lecture et une compétence auditive dans les autres langues latines¹. EuroCom est le premier programme européen à mettre en valeur la notion de « langue dépôt »², langue non maternelle qui sert de base de transfert pour aborder une autre langue qui lui est apparentée. Le programme EuroCom s'appuie sur l'intercompréhension, mais à l'origine (et c'est son originalité par rapport à d'autres programmes de l'époque comme Galatea ou EuRom4), admettait comme langue de transfert une langue non maternelle (du français vers les autres langues romanes pour des germanophones). Par la suite, la langue de transfert peut être ou ne pas être de la même famille linguistique que la langue maternelle comme le montrent les nouveaux programmes d'EuroCom pour un public germanique : intercompréhension entre langues germaniques à partir de l'anglais (EuroComGerm), intercompréhension entre langues slaves à partir du russe (EuroComSlav). Le programme « Intercommunicabilité Romane » de l'université d'Aarhus au Danemark préconise une pratique permettant une systématisation des relations entre deux

¹ Des expérimentations menées en milieu scolaire montrent que la compétence B2 (compréhension de l'écrit) du *Cadre européen commun de référence pour les langues* a été atteinte en six mois d'apprentissage d'une troisième langue (espagnol ou italien) avec le français langue non maternelle comme langue de transfert. Cf. Klein 2004: 416.

² L'expression est de H. Klein (cf. Klein 2004 : 409).

langues romanes pour pouvoir effectuer le passage de l'une à l'autre. ICE (InterCompréhension Européenne) vise l'intercompréhension simultanée et contrastive de plusieurs langues germaniques (anglais, allemand, néerlandais) pour un public francophone ayant déjà étudié une langue germanique.

Dans le cas d'une base de transfert non apparentée à la langue maternelle (langue dépôt), les progrès sont plus lents. Car si le natif a accès dans sa langue maternelle à un vocabulaire en disponibilité (connu mais peu ou pas employé), le locuteur d'une langue dépôt peut ne pas avoir accès à ce répertoire linguistique (tout francophone comprendra le mot espagnol *vergüenza* par association avec *vergogne*; mais quel étudiant germanique, même avec de bonnes notions en français, connaît ce mot ?). Actuellement, l'intercompréhension vise la compréhension d'une ou de langue(s) proche(s) uniquement à partir de la langue maternelle ou d'une langue dépôt apparentée à la (aux) langue(s)-cible(s). Pourtant, la didactique de l'intercompréhension entre langues romanes pourrait s'élargir à une langue germanique, officiellement non apparentée : l'anglais, langue européenne au carrefour des langues germaniques et romanes. Car à côté de la solidarité et la continuité des langues romanes, il existe de nombreux points de contacts entre familles de langues non proches ; « ainsi en Europe, des échanges constants entre les langues romanes et germaniques ». ³

2. L'anglais comme langue passerelle⁴ entre langues romanes et langues germaniques

2.1. Le français et l'anglais, langues proches ?

L'anglais représente en effet un cas particulier. D'un côté, il peut servir de langue de départ (maternelle, étrangère ou seconde) pour l'entrée dans les langues germaniques, de l'autre rien n'empêche qu'il ne serve aussi de langue de départ pour l'entrée dans une langue romane comme le français. Car, si l'anglais est une langue germanique, c'est « la plus romane des langues germaniques » (Castagne 2008 : 41), « une langue germanique avec greffe latine et romane » (Crépin 1994 : 165), « une langue romane contrecarrée » (Klein et Reissner 2006 : 11). D'une certaine façon, l'anglais peut être

³ *EuRom 5, une méthode d'intercompréhension*. Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris 2010, p. 2

⁴ Langue passerelle signifie ici langue non officiellement apparentée qui peut servir de base de transfert.

considéré comme une langue relativement proche, de par son ordre des mots proche du français et par l'importante proportion du lexique d'origine latine ou française dans son vocabulaire⁵. Le vocabulaire anglais aurait pour ses deux tiers une origine française et latine⁶, proximité lexicale qui devrait permettre l'enseignement du français en intercompréhension aux anglophones (cf. Robert 1998, 2008, 2009, Robert et Forlot 2008). Cette « latinité » de l'anglais peut s'exprimer de plusieurs façons au niveau lexical :

- une homographie complète entre l'anglais et le français,⁷
- un respect de la graphie d'origine avec prononciation anglaise (connoisseur),
- une transformation phonologique et graphique (war, carpenter)⁸,
- un maintien de la prononciation d'origine avec graphie anglaise reproduisant cette prononciation (easy).

Il faut aussi bien sûr tenir compte des glissements sémantiques, des divergences de sens, qui ont produit des faux amis ou des faux amis partiels entre l'anglais et le français.

Au niveau grammatical, les marques morphologiques du vieil anglais se sont considérablement réduites au cours des siècles (invariabilité de l'article, perte des désinences casuelles à l'exception du génitif, réduction des formes verbales, des formes de genre et de nombre, etc.). La syntaxe de l'anglais a été influencée en grande partie par celle du latin et du français. L'influence du latin sur la syntaxe anglaise s'est accrue du fait de la place prédominante accordée au latin dans le système d'éducation anglais. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, beaucoup d'auteurs anglais considéraient le latin plus respectable que l'anglais et « copiaient » le modèle proposé par les phrases latines (Brooks

⁵ « Nombre impressionnant de mots français empruntés par l'anglais (environ 10 000 mots entre 1150 et 1400) ». Cf. Chevillet (1994 : 26)

⁶ « Le vocabulaire anglais, extrêmement riche, comprend près de deux tiers de mots d'origine latine, la plupart ayant transité par le français : si les mots d'origine germanique sont les plus usités, il n'en reste pas moins que – c'est le moins qu'on puisse dire – le vocabulaire anglais est loin d'être purement germanique » (Malherbe 1983 : 149). « Les deux-tiers des mots de l'anglais moderne sont d'origine française, même si tous n'ont pas été empruntés à l'époque moyen-anglaise » (Stévanovitch 1997 : 115).

⁷ Plus de 3000 mots, cf. H. Walter 2001 : 121

⁸ Les Normands eux-mêmes d'origine germanique et ayant gardé une phonologie germanique transmettent leurs propres règles de prononciation. Ainsi le [g] français devint-il [gw] puis [w] : *war* (guerre) à l'origine *werre*. Les deux prononciations pouvaient coexister, ce qui a donné deux termes pour garde ou gardien : *warden* et *guardian*.

1958 : 147-148)⁹. L'influence de la syntaxe française s'exerce particulièrement dans l'ordre des mots et dans certains faits plus marginaux tels que l'emploi d'un adverbe comparatif ou superlatif, ou la place de l'adjectif dans certaines expressions comme *court martial*.

Si, d'une certaine façon, l'anglais peut être considéré comme une langue proche en raison d'un ordre des mots proche du français et de l'importante proportion du lexique d'origine latine ou française dans son vocabulaire, quelques réserves s'imposent néanmoins. Le passage des mots latins ou français en anglais ne s'est pas effectué sans transformations sémantiques. Souvent le mot anglais ne garde qu'un sème de la signification du mot original. Ainsi le mot *grand*, passé en anglais, n'est utilisé que dans le sens prestigieux (comme dans *grand siècle*). Mais le maintien de ce sème peut servir de repère pour d'autres significations. D'autre part, les mots d'origine française sont souvent moins utilisés que leurs synonymes anglais : *bloody* et *storm* font partie de l'anglais usuel alors que *sanguinary* et *tempest* sont des formes lexicales littéraires. Mais les mêmes problèmes peuvent se poser entre langues proches. L'adjectif *débil* espagnol n'a pas le même sens que l'adjectif *débile* français, mais un francophone peut trouver la signification du terme espagnol par le trait sémantique commun aux deux langues : *faible* (de corps en espagnol, d'esprit en français). La différence de registres de langage selon l'origine linguistique se retrouve dans d'autres langues, comme par exemple en roumain où un mot roumain standard côtoie souvent un terme plus littéraire, emprunté au français : ami (*prieten* et *amic*), voiture (*maşina* et *automobil*).

La question de l'oral soulève un problème important : la compréhension de la langue française par les anglophones se vérifie à l'écrit et rarement à l'oral (tout au moins au début du processus d'apprentissage ou d'acquisition du français langue étrangère). Ceci s'explique par le fait que les réalisations phonétiques diffèrent extrêmement dans les deux langues, comme l'indique cette conclusion de Bertil Malmberg sur les différences de bases articulatoires de l'anglais et du français : « Il n'est donc pas étonnant que l'Anglais prononce souvent mal le français, et le Français mal l'anglais. Leurs bases articulatoires sont très différentes, parfois directement opposées. » (Malmberg 1954 : 83). C'est donc sur la compréhension de l'écrit que doit se baser cette approche.

⁹ « C'est ainsi que Dryden (1631-1700), dans sa première édition de son *Essay of Dramatic Poesy* termine beaucoup de ses phrases avec des prépositions alors que dans les dernières éditions, il corrige les mêmes phrases, transformant par exemple *the age I live in in the age in which I live* » (Brooks 1958 : 148).

2.2. Compréhension écrite

Déjà au début des années 90, certains auteurs privilégiaient le rôle de l'écrit et de la parenté interlexicale dans l'enseignement du français langue étrangère aux anglophones dans le contexte canadien¹⁰. Ils mettent en avant la grande transparence entre ces deux langues, susceptible de favoriser l'entrée en langue étrangère. Pour Heitman, l'écrit est sous-estimé en classe de langue étrangère :

Contrairement à ce qui se passe lors de l'acquisition de la langue maternelle, lire est plus facile en langue étrangère que comprendre un énoncé oral. Il suffit d'observer, dans les départements de langues, la différence de pourcentage de compréhension entre les films passés en version originale sans sous-titres et ceux passés avec sous-titre dans la langue étrangère. Il ne s'agit pas dans le cas de films en version originale avec sous-titres dans la langue étrangère de deux activités simultanées (compréhension orale et compréhension écrite), mais fondamentalement d'une activité de compréhension écrite, à laquelle est rajoutée une écoute ; de même, une communication académique en langue étrangère est comprise plus facilement sous une forme écrite que sous une forme orale. (Heitman 2008 : 26)

L'écrit, longtemps délaissé par l'approche communicative, retrouve aujourd'hui son importance avec Internet. La jeune génération utilise fréquemment ce canal (e-mail, SMS, blogs, etc.). Le monde économique est lui aussi tributaire de l'écrit :

La globalisation des informations par internet exige donc la connaissance de plusieurs langues européennes. Les langues romanes représentent le pourcentage le plus élevé de croissance. Pour cette raison, les grandes entreprises internationales sont intéressées par des spécialistes multilingues qui savent lire et comprendre des textes dans les langues romanes qui ouvrent le marché immense d'un quart de la population mondiale. (Klein 2004 : 407)

Pour un public anglophone, il est possible d'aborder la compréhension écrite passive du français en envisageant plusieurs types de transparence (cf. Robert 2008 : 18-19) : une transparence plus ou moins complète (graphie et sens) dont les très nombreux homographes (plus de 3000 mots, cf. Walter

¹⁰ Comme par exemple Marie-Claude Tréville (1993) : *Rôle des congénères interlinguistiques dans le développement du vocabulaire réceptif*. Université Laval, Québec.

2001 : 121), une transparence parcellaire (un *crime* anglais peut être en français un crime ou un délit), une transparence phonique (easy / aisé) sans oublier la fausse transparence, les faux amis¹¹. Une telle approche suppose un travail de réajustement sémantique et une découverte de la grammaire, en compréhension et par comparaison¹².

Une grande importance doit être accordée au travail d'inférences. En effet, le pourcentage de mots non compris (non transparents) est plus élevé chez un public anglophone que chez un public roman au niveau débutant. Mais il peut aussi s'agir d'inférences phonologiques que Klein (2004 : 412) nomme la désambiguïsation de la chaîne grapho-phonologique. Par exemple, l'origine commune des mots *guerre / war* (voir plus haut) ne prédispose plus à l'intercompréhension. Mais la présence en anglais de doublets comme *warden / guardian, warrant / guarantee, reward / regard, wallop / gallop*, etc. peut être une aide pour l'intercompréhension. Il suffit alors de sensibiliser l'étudiant anglophone à ce phénomène pour qu'il ait la possibilité d'appliquer cette règle synchronique de correspondance phonétique (w/g : *warren / « garenne », wicket / « guichet »* ; mais aussi c / ch : *car / « char »*, *candle / « chandelle », carpenter / « charpentier », etc.*). Tout comme le ferait un étudiant hispanophone avec la finale française *-it (-che / -cho* en espagnol) : « lait » / *leche*, « nuit » / *noche*, « droit » / *derecho*. (Robert 2009 : 207)

De même la présence d'un accent circonflexe en français doit faire soupçonner la présence antérieure d'un s, ce qui facilite la transparence : *hôpital* (hospital), *forêt* (forest), *île* (isle), *tempête* (tempest), *bête* (beast), *feast* (fête), *conquête* (conquest), etc. Transparence, mais aussi associations et inférences phonologiques (désambiguïsation de la chaîne grapho-phonologique), apprentissage du vocabulaire de base qui n'offre pas de transparence, présentation de la grammaire fondamentale (par exemple comment reconnaître les temps selon les terminaisons verbales) et enfin entraînement au travail d'inférence.

2.3. De l'anglais vers les langues romanes

Klein et Reissner (2006) considèrent l'anglais comme langue passerelle possible pour aborder la compréhension des langues romanes par un public

¹¹ Ces faux-amis sont importants à connaître mais aussi facile à mémoriser. En Scandinavie, lors de la formation (scolaire) à l'intercompréhension entre langues nordiques voisines, les élèves mémorisent aisément la liste des faux-amis entre langues scandinaves.

¹² Par exemple, une lecture en anglais des auteurs britanniques du XVII^e siècle pour se familiariser avec la syntaxe « latine », proche de celle du français.

anglophone. Les sept filtres (ou tamis) proposés par Klein et Stegmann (2000) pour l'incompréhension des langues romanes (1. vocabulaire international, 2. vocabulaire panroman, 3. correspondances phonographiques, 4. graphies et prononciation, 5. types syntaxiques fondamentaux, 6. formules pan-romanes de morphosyntaxe, 7. préfixes et suffixes) peuvent opérer en grande partie de l'anglais (langue maternelle ou langue acquise) vers le français (cf. Klein 2008).

- 1) Le lexique international est, en anglais comme dans les langues romanes, formé très majoritairement sur une base latino-romane. De plus, les langues germaniques comme par exemple l'allemand acceptent de nombreux néologismes anglais (souvent formés sur cette base), à la différence du français qui tente de les remplacer par des termes français.
- 2) La totalité du lexique panroman qui représente en même temps le vocabulaire fréquent de base se retrouve aussi en anglais.
- 3) Une systématisation des correspondances phoniques facilite le transfert d'identification. On constate un grand nombre de régularités, particulièrement en ce qui concerne les consonnes.
- 4) La prononciation de l'anglais s'écarte de celle des langues romanes, mais la graphie permet la transparence.
- 5) Les neuf structures fondamentales¹³ syntaxiques panromanes ne diffèrent pas de celles de l'anglais. Il est facile de reconnaître et de localiser dans une phrase le sujet, le verbe, les compléments, ainsi que les substantifs, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les articles et les pronoms. Ce phénomène n'est pas limité à ces seules structures fondamentales. On trouve des parallélismes entre l'anglais et les langues romanes dans l'interrogation ainsi que dans les propositions relatives et conditionnelles.
- 6) Une partie des éléments morphosyntaxiques panromans se retrouve en anglais : existence d'articles définis et indéfinis (avec absence de genre, mais fonction semblable), d'un pluriel en *-s*, de prépositions pour marquer le datif, et le génitif, etc.
- 7) Une quarantaine de préfixes d'origine latine ou grecque et un même nombre de suffixes sont identifiables à partir de l'anglais.

¹³ Cf. Klein et Reissner, 2006, p. 75. Ces neuf structures sont les suivantes : S + V (être) + N, S + V (être) + Adjectif, S + V + COD, S + V, S + V + CP (complément prépositionnel), S + V + COD + CP, S + V + COI, S + V + COD + COI, S + V + COII + CP.

L'anglais contient donc assez d'éléments pour pouvoir servir de base de transfert pour l'entrée en intercompréhension dans les langues romanes par l'intermédiaire du français. « Dans le transfert vers les langues romanes, le français, avec ses deux apparences, une écrite qui est complètement panromane et une parlée qui s'est éloignée de la base romane, reste le pont d'accès idéal à toutes les langues romanes. » (Klein 2008: 128). Cependant cette base n'est pas aussi solide qu'une véritable langue romane et certains tamis sont lacunaires (particulièrement la morphosyntaxe qui n'offre qu'une ressemblance limitée). Mais le choix de cette langue très répandue permet, dans le cas de locuteurs sans connaissances (ou avec des connaissances minimales) d'une langue romane, d'établir une passerelle entre des familles de langue que la linguistique et la didactique avaient jusque là séparées.

3. Quelle intercompréhension?

3.1. Une intercompréhension surtout au niveau de l'écrit

Il faut cependant souligner que l'anglais n'offre pas une base de transfert aussi solide qu'une base romane et que si le lexique et la syntaxe se prêtent de façon satisfaisante à la transparence, ce n'est pas toujours le cas de la morphosyntaxe. De plus, cette approche serait réservée à un public universitaire anglophone (*educated native speaker*), car selon des enseignants britanniques de français langue étrangère en milieu scolaire, une grande partie des jeunes Britanniques ne seraient pas familiers avec le vocabulaire « littéraire » (et ainsi la transparence ne fonctionnerait pas en raison de cette méconnaissance). Elle pourrait dans un premier temps permettre à un lecteur anglophone d'aborder rapidement des textes divers (d'intérêt général ou dans des domaines spécialisés). De plus, la communication en intercompréhension serait possible dans le cadre de la correspondance (particulièrement par courrier électronique) avec des francophones. Cette méthode pourrait présenter une solution fonctionnelle pour les anglophones qui souhaiteraient dépasser le stade d'un monolinguisme handicapant. Pour les francophones, elle pourrait permettre aussi un canal de communication écrit. Combien de Français avouent « se débrouiller » en anglais (compréhension écrite et orale) mais hésitent à prendre la plume ou le clavier pour composer un texte en anglais (insécurité linguistique, peur de faire des fautes, d'être jugé, etc.).

La communication en intercompréhension fonctionnerait au niveau de l'écrit, mais serait plus difficile au niveau de l'oral, contrairement à ce

qui peut se passer entre langues romanes. Les anglophones sont sourds au français comme les Français le sont à l'anglais. Tomatis remarque que la forte tendance « voyellitique » du français le coupe, auditivement de la plupart des autres langues, dans lesquelles les consonnes sont « sur-représentées ». Ces langues (dont l'anglais) « ont une bande passante qui échappe complètement à la nôtre. L'italien et l'espagnol sont plus à portée de notre oreille. Mais elles sont nos cousines proches. On entend chanter le latin à travers elles. Elles en ont de fortes réminiscences. Au contraire, plongez un Français dans un bain linguistique arabe ou anglo-saxon, il se noie » (Tomatis 1991 : 107-108). Dans le cas de l'intercompréhension orale, comme les différences en phonétique articulatoire sont très nettes, une sensibilisation à la phonétique du français s'imposerait aux anglophones.

3.2. Un apprentissage en (inter)compréhension unilatéral ?

Il serait plus difficile de partir du français comme langue transfert pour la compréhension de l'anglais, car le vocabulaire d'origine germanique majoritairement utilisé en anglais standard offre beaucoup moins de transparence pour un francophone que le vocabulaire roman en français pour un anglophone. Le locuteur français serait alors directement confronté à une lexie d'origine saxonne, opaque. Cette remarque vaut aussi pour des locuteurs des autres langues romanes. En effet, la transparence provient souvent de la connaissance par un anglophone d'un vocabulaire en disponibilité (termes littéraires, recherchés, voire archaïques) peu utilisé dans la pratique. De plus, l'anglais est actuellement la seule langue qui échappe au plurilinguisme (compétences parcellaires). L'étude de cette langue commence de plus en plus tôt ; elle est généralement la première langue étrangère apprise et le contexte linguistique actuel fait que la maîtrise (ou au moins une bonne connaissance) de cette langue devient obligatoire. La compétence de compréhension seule ne suffit pas. C'est un des dangers de l'intercompréhension, dont le but est de promouvoir la diversité linguistique et culturelle, et qui paradoxalement risque de consacrer la seule langue anglaise comme langue de communication « complète » (lire, comprendre, parler, écrire). Mais plus il y aura de locuteurs de cette langue (maternelle, étrangère ou seconde), plus il y aura de possibilité d'intercompréhension entre langues germaniques et romanes.

Conclusion

Malgré toutes les limites et les réserves que cette approche impose, il est possible de considérer l'anglais comme une langue passerelle vers le français. En effet, l'importante proportion du lexique anglais d'origine française et latine (dont plus de 3000 homographes), un ordre des mots assez proche dans les deux langues, une grammaire classique anglaise influencée par le français et le latin, la présence en langue anglaise des neuf structures fondamentales panromanes ainsi qu'une partie des éléments morphosyntaxiques panromans présentent assez d'éléments tangibles pour justifier cette position. L'enseignement en (inter) compréhension à des anglophones placerait l'anglais et le français comme langues passerelles privilégiées pour les langues romanes et germaniques. L'anglais et le français ne sont pas des langues ennemies et elles peuvent jouer un rôle de passerelle de leur propre famille vers la famille voisine (plus particulièrement de l'anglais vers le français, cf. supra). Sans aller jusqu'à faire de l'anglais et du français « l'aiguillage » idéal entre langues romanes et langues germaniques, il est légitime de penser que l'utilisation de l'anglais comme base de transfert pour l'acquisition d'une compétence de compréhension passive en français est tout à fait possible, même si elle se limite à un public et à des objectifs particuliers. De plus, les locuteurs anglophones pourraient avoir accès, via le français, aux autres langues romanes. Ce qui donnerait un second souffle à l'intercompréhension et offrirait à ces locuteurs une voie vers un plurilinguisme jusque-là inexploitée.

Références bibliographiques

- BROOK, G. L. (1958). *A History of the English Language*. London : Deutsch.
- CASTAGNE, E. (2008). Les langues anglaise et française : amies ou ennemies ? *ÉLA* n°149. Paris : Klincksieck. 31-42.
- CHEVILLET, F. (1994). *Histoire de la langue anglaise*. Paris : PUF.
- CREPIN, A. (1994). *Deux mille ans de langue anglaise*. Paris : Nathan.
- HEITMAN, R. (2008). Le français comme « langue alternative aux États-Unis ». *ÉLA* n° 149. Paris : Klincksieck. 21-30.
- KLEIN, H. G. (2004). L'eurocompréhension (EuroCom), une méthode de compréhension des langues voisines, *ÉLA* n° 136. Paris : Klincksieck. 403-418.
- KLEIN, H. G. (2008). L'anglais, base possible de l'intercompréhension romane ? *ÉLA* n°149. Paris : Klincksieck. 119-128.

- KLEIN, H. G. & STEGMANN, T. (2000). *EuroComRom – Die sieben Siebe: Romanische Sprachen sofort lesen können*. Aachen : Shaker Verlag.
- KLEIN, H. G. & REISSNER Ch. (2006). *Basismodul Englisch*. Aachen: Shaker Verlag.
- MALHERBE, M. (1983). *Les langues de l'humanité*. Paris : Seghers.
- MALMBERG, B. (1964). *La phonétique*. Paris : PUF.
- ROBERT, J-M. (1998). Towards a Teaching of French to English speaking Learners by Cognate Comprehension. *ITL Review of Applied Linguistics* 121-122. Louvain. 39-50.
- ROBERT, J-M. (2008). L'anglais comme langue proche du français ? *ÉLA* n°149. Paris : Klincksieck. 9-20.
- ROBERT, J-M. (2009). *Manières d'apprendre. Pour des stratégies d'apprentissage diversifiées*. Paris : Hachette.
- ROBERT, J-M. (2009). De l'anglais vers le français par l'intercompréhension. In : G. Forlot (Ed.), *L'anglais et le plurilinguisme. Pour une didactique des contacts et des passerelles linguistiques*. Paris : L'Harmattan. 199-210.
- ROBERT, J-M. & FORLOT, G. (Eds) (2008). *L'anglais, langue passerelle vers le français ? ÉLA* n°149. Paris : Klincksieck.
- STEVANOVICH, C. (1997). *Manuel d'histoire de la langue anglaise*. Paris : Ellipses.
- TOMATIS, A. (1991). *Nous sommes tous des polyglottes*. Paris : Fixot.
- TREVILLE, M-C. (1993). *Rôle des congénères interlinguaux dans le développement du vocabulaire réceptif*. Université Laval, Québec.
- WALTER, H. (2001). *Honni soit qui mal y pense*. Paris : Laffont.